



POLITIQUE D'ADMISSION AU DP

NOTRE MISSION

Notre mission est de préparer nos apprenants dès leur plus jeune âge à appréhender et affronter les défis multiples et multiformes qui les attendent en leur offrant des opportunités d'apprentissages dynamiques dans un environnement stimulant, inspirant et propice à la réalisation de leur plein potentiel tout au long de la vie.

Autonomie, créativité, auto discipline, confiance en soi, respect de l'environnement, respect de l'autre, tolérance, ouverture d'esprit, travail en équipe, honnêteté, intégrité morale et intellectuelle, sont des qualités et comportements que nous nous efforçons à transmettre à nos élèves.

Notre mission est également de leur apprendre à :

- Apprendre
- Être curieux, faire de la recherche et avoir un esprit d'analyse et de critique ;
- Apprécier et valoriser autant le processus qui les amène au résultat que le résultat lui-même ;
- Avoir de l'empathie envers l'autre ;
- Respecter et s'enrichir des différences de l'autre qu'elles soient culturelles, physiques, intellectuelles, religieuses ou d'opinion ;
- Respecter et prendre soin de leur environnement ;
- Apprendre à gérer leurs émotions, les conflits, pour un développement harmonieux de leur intelligence émotionnelle ;

Nous sommes engagés à former des élèves qui sont sensibles aux réalités internationales, capables de comprendre les liens qui existent entre eux et le reste du monde, conscients de leur responsabilité envers la planète et déterminés à apporter leur contribution afin de rendre le monde meilleur.

Nos enseignements reposent sur l'apprentissage et l'acquisition des langues, des sciences (mathématiques, physique, science de la vie et de la terre), des individus et sociétés (gestion des entreprises, histoire, politique mondiale ...) et des arts (danse, chant, dessin ...). Nous encourageons également nos élèves à s'exprimer à travers le sport, à développer leur créativité et à servir leurs communautés.

Notre mission consiste donc à permettre à chaque enfant d'acquérir un ensemble de connaissances et de compétences particulièrement utiles pour répondre aux enjeux de la société d'aujourd'hui et de demain.

OBJETIFS ET PRINCIPES DE BASE DE NOTRE POLITIQUE D'ADMISSION

Cette politique a pour objectif de préciser les conditions et les modalités d'admission dans notre établissement des élèves du DP (16 à 19 ans).

Cette politique est inspirée des « Normes de mise en œuvre des programmes et applications concrètes, mises à jour 2020 » du Baccalauréat International.

PRINCIPES DE BASE

L'enseignement au programme du diplôme (DP) est ouvert à tous et à toutes. Les cours sont dispensés en français et en anglais.

L'IBM informe les élèves, les parents d'élèves, le personnel enseignant et non enseignant des politiques de langue, d'évaluation, d'intégrité intellectuelle et d'inclusion qui doivent être connues et respectées.

La politique d'admission de l'IBM prévoit en outre une prise en charge spécifique des difficultés particulières des élèves présentant des besoins spéciaux.

Les élèves de l'établissement en classe de seconde qui remplissent toutes les conditions de passage en classe de première, peuvent à partir du mois de Mars procéder à une demande d'inscription au DP pour l'année scolaire suivante. Les fiches d'inscription à remplir par les parents sont disponibles à l'accueil de l'établissement ainsi que chez le coordonnateur du programme. La période d'inscription des élèves de l'établissement s'étend jusqu'à la fin du mois de Juin.

Jusqu'à cette date, la priorité est accordée aux élèves de l'école. Une fois ces élèves réinscrits, les élèves venant d'autres établissements scolaires peuvent alors être admis après avoir passé un test et par ordre de mérite en fonction du nombre de places disponibles.

Pour ces élèves, les documents à fournir à l'inscription sont :

- Un (1) bulletin ou extrait de naissance
- Deux (2) photos d'identité
- Une (1) grande photo
- Une (1) copie du carnet de santé (page de vaccination)
- Un certificat de scolarité
- Un (1) certificat de radiation
- Les derniers bulletins de notes

MODALITES D'ACCES ACCES AU PROGRAMME DU DIPLOME (DP)

TYPES D'ACCES

Les élèves peuvent accéder au programme du DP de deux (02) manières :

- Accès direct

Les élèves de l'Institution Bilingue Montessori (IBM) qui souhaitent intégrer le programme international, ont un accès direct au programme, sous réserve de remplir les conditions de passage en classe de Première. Ils ne passent aucun test.

- Accès par test

Les élèves d'autres écoles qui ambitionnent d'accéder au programme du baccalauréat international de l'IBM sont tenus de passer un test écrit et un entretien afin d'évaluer leur niveau et leur motivation.

Le programme de DP étant un programme exigeant sur les plans pédagogiques, physiques et psychologiques, il est essentiel que les élèves bénéficient des meilleures conditions d'apprentissage ; d'où l'importance de nous assurer que les élèves choisis venant d'autres écoles, de systèmes d'études différents ou de pays différents ont les capacités et les ressources suffisantes pour s'adapter à un programme d'études très exigeant sur deux (02) ans.

Les tests sont définis et administrés par les enseignants en collaboration avec le coordonnateur du programme.

MATIÈRES TESTÉES

- Français
- Anglais
- Mathématiques
- Physique
- Biologie

ENTRETIEN

L'objectif de l'entretien est de juger de la motivation et des aptitudes de l'élève.

CONDITIONS DE REUSSITE D'UN TEST

Pour réussir à un test, l'élève doit atteindre un seuil de note par matière, défini par chaque enseignant et validé collégialement par les enseignants et le coordonnateur.

Un programme de renforcement pédagogique (mise à niveau) est proposé à ceux qui n'auront pas réussi le test mais dont le niveau est proche de celui exigé. Ce renforcement est payant et doit être fait avant le début des cours.

Les frais de test et le coût des cours de renforcement sont fixés par la direction de l'établissement et sont non remboursables.

GESTION DE LA LISTE D'ATTENTE

Chaque année, l'établissement (la direction, les enseignants et le coordonnateur du DP) définit le nombre d'élèves à admettre au programme du diplôme. Ce nombre dépend de la capacité d'accueil des salles de classes, de la capacité d'encadrement des élèves par les enseignants pour les mémoires, le CAS, etc. En cas de dépassement de la capacité d'accueil, une liste d'attente est dressée par ordre de mérite. Un nouvel élève ne peut être admis d'en cas de désistement d'un autre élève avant le début des cours.

REDACTEURS

- **Enseignants**
- **Direction**

Date d'adoption par le Conseil d'Administration : 08 Janvier 2024

Date de la prochaine révision de cette politique : début de chaque année scolaire